



Extrait du islam.bf

<http://www.islam.bf/spip.php?article817>

Les droits des parents et les devoirs des enfants

- La Famille -

Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2013

Copyright © islam.bf - Tous droits réservés

[<http://www.sajidine.com/titre/droit-parents-enfants.jpg>]

Nous avons parlé des droits d'Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] ainsi que des droits du Messenger d'Allâh[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] , et aujourd'hui nous allons discuter des droits des parents vis-à-vis de leurs enfants et s'il reste du temps nous parlerons du droit des enfants vis à vis de leurs parents.

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a demandé à chacun des parents et des enfants des droits et des devoirs et chacun doit s'acquitter de ses devoirs et attendre ses droits pour que la joie, le bonheur puisse régner au sein des familles et au sein de la communauté.

Nous allons voir deux chapitres :

1- L'importance de l'obéissance aux parents et leurs droits :

C'est un devoir, une obligation, un conseil, une prescription et une recommandation d'Allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] .

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] a ordonné, recommandé, conseillé que l'on n'adore que Lui sans rien Lui associer et d'être bienfaisant avec les parents.

Allah[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a mis côte à côte Son droit avec celui des parents : juste après avoir ordonné de L'adorer sans rien Lui associer, Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] a ordonné l'obéissance et la bienfaisance envers les parents.

L'obéissance aux parents fait partie des actes les plus aimés d'allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] .

D'après Abdallâh ibn mas'oud[http://www.sajidine.com/image/rad_anhou2.jpg] :

« J'ai demandé à l'Envoyé d'Allah[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] : Quelle est la meilleure oeuvre ? " Il me répondit : "Faire la prière à son heure fixe". - ensuite ? Repris-je. " Etre bon envers tes père et mère, dit-il. Ensuite, répliquai-je. Le combat dans la voie d'Allah rétorqua-t-il. » [Rapporté par Al-Bukhari et Muslim].

Le combat dans le sentier d'Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] vient après l'obéissance aux parents. Même des fois il est plus recommandé de s'acquitter de l'obéissance aux parents que du jhadu fî s-sabili llâh.

Jâhima est venu voir le Prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] et lui dit : « O Messenger de Dieu ! je désire m'engager dans le combat sur la voie d'Allah, c'est pourquoi je viens te consulter. » Il lui dit : « Ta mère est encore en vie ? » Il dit : « Oui » Il lui dit : « Demeures auprès d'elle, car le Paradis est à ses pieds. »[Rapporté par Ahmad].

Donc, elle est même mieux que le Jihad.

L'obéissance aux parents est une porte du Paradis et même plus que ça, c'est une condition pour rentrer au Paradis.

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] a dit :

" Le père est la porte du milieu du Paradis, à toi de choisir de la garder ou de la perdre. "

Un homme est venu vers le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] et lui a dit :

« Ô prophète ! J'atteste qu'il n'y a pas d'autre divinité digne d'être adorée en dehors de Allâh et j'atteste que tu es Son messager et j'accomplis les cinq prières et m'acquitte de la zakat et jeûne le mois de ramadhan. »

[<http://www.sajidine.com/image/shahada1.jpg>]

Le prophète[<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] lui répondit : « si c'est ainsi, celui qui fait cela sera avec les prophètes, les pieux et les martyrs sauf s'il a désobéi à ses parents. »

C'est-à-dire que celui qui fait cela sans obéir à ses parents, il n'a pas toutes les conditions remplies pour rentrer au Paradis.

Et là je m'adresse aux jeunes plus particulièrement : faites très attention parce que l'on ne joue pas avec les parents. On ne joue pas avec l'obéissance aux parents. C'est une des conditions pour entrer au Paradis. Tu peux être le plus pieux des hommes mais si tes parents ne sont pas satisfaits de toi, tu n'as aucune garantie pour entrer au Paradis.

2- Que doit-on faire pour être de bons musulmans qui obéissent à leurs parents ?

- Il y a le fait de leur obéir dans tout ce qu'ils ordonnent ou tout ce qui est possible tant que ça ne s'oppose pas à la religion. Car la règle est : pas d'obéissance aux créatures dans la désobéissance au Créateur.

Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg>] dans le Coran dit :

« Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais restes avec eux ici-bas de façon convenable.... ». [Sourate 31 - Verset 15]

Et ça c'est très important pour le musulman converti dont les parents ne le sont pas. Ce n'est pas parce que les parents sont non musulmans, ou ne pratiquent pas qu'il faut leur désobéir. Il ne faut pas leur obéir dans ce qui est contraire à la religion mais il faut rester bienfaisant avec eux.

- Il faut montrer du respect et donner de la valeur à ses parents et surtout pour celui dont les parents sont encore vivants. Il faut leur donner de l'importance car ils ont cette importance et c'est allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] qui leur a donné cette importance.
- Il faut être modeste devant eux, être humbles, miséricordieux, avoir de la compassion pour eux.
- Il faut leur faire honneur que ce soit par la parole ou par les actes en ayant un bon langage envers les parents. Il ne faut pas appeler nos parents par leur prénom. Il faut dire : « abî », « oummî » et pour les jeunes arrêtez de les appeler le « daron » et la « daronne ». Non ! Dis : « mon père, abî », « ma mère, oummî ». N'appelle pas ton

Les droits des parents et les devoirs des enfants

père par son nom, ni ta mère. C'est eux qui t'ont mis au monde, c'est grâce à eux que tu es venu au monde.

- Il faut être bienfaisant avec eux avec tout ce que l'on possède, tout ce qui est à notre disposition.
- Les soigner lorsqu'ils sont malades, les nourrir, les vêtir...

Aujourd'hui, c'est l'inverse, même s'il est riche, il oublie ses parents. Il a une belle maison, une belle voiture, maison père et sa mère ne montent jamais dans cette voiture là. C'est fait pour les copains et les copines.

Son argent il le dépense pour ses copains dehors ou alors pour sa femme et ses enfants et il oublie ses parents, alors que c'est un devoir de s'occuper et de prendre en charge ses parents. Tu n'as pas le droit de donner la zakat à tes parents car Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] te donne le devoir de dépenser de ton argent et de t'occuper de tes parents.

[http://www.sajidine.com/image/vaisselle_sale.jpg] Il faut les protéger, dépenser pour eux, les aider, surtout à la maison. Maintenant, les enfants mangent et laissent la table comme elle est. Et la maman toute la journée elle fait la vaisselle, elle lave les habits, elle repasse mais les enfants ne font rien à la maison. Ils mangent et se mettent devant la télé et le jour où sa mère lui demande de faire la vaisselle il lui dit qu'il n'a pas que ça à faire et il sort dehors perdre son temps alors qu'il aurait dû aider sa mère.

Le père aussi bien qu'il soit fatigué, malade, âgé, c'est lui qui va faire les courses et les enfants ils sont à la maison ou bien en train de faire des tours à droite et à gauche. Comment peut-on prétendre être des bons musulmans ?...

- Il faut montrer à vos parents que vous les aimez quel que soit leur comportement vis-à-vis de vous.

Celui qui a ses parents vivants à côté de lui qu'il en profite. Quand il rentrera chez lui aujourd'hui qu'il embrasse les pieds de ses parents. S'il y a quelque chose entre eux, qu'il demande pardon à ses parents. Ton paradis et ton enfer c'est tes parents. Ne laissez pas passer cette occasion.

« ...Si l'un d'eux ou tous deux atteignent chez toi la vieillesse, ne leur dis pas « ouf », ne leur réponds pas avec brutalité et tiens-leur un langage généreux. Baisses pour eux l'aile de l'humilité par miséricorde et dis : « Seigneur ! Aies-les en Ta clémence comme ils m'ont élevé enfant. » [Sourate 17 - Versets 23/24]

On ne peut pas leur dire « ouf ». N'élève pas la voix sur tes parents.

Maintenant dans nos sociétés c'est le contraire, c'est les enfants qui commandent les parents et ce sont les parents qui baissent la voix... Et il y a pire, il y a des enfants, comment veulent-ils réussir alors qu'ils insultent leur mère et qu'ils frappent leur père. Quel bien peut-on espérer de cette personne ? Alors qu'ils prétendent venir à la mosquée faire la prière.

Comment veux-tu qu'Allâh[<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] soit satisfait de toi alors que tu désobéis à tes parents, que tu as un mauvais comportement envers eux. A l'extérieur, avec les gens avec qui tu n'as aucun lien c'est la politesse et le grand sourire, avec les copains et les copines tu as un bon comportement et dès que tu rentres à la maison tu es un autre homme, tu es une autre fille. On ne te reconnaît pas.

[<http://www.sajidine.com/image/minbar4.jpg>] Le prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] est monté sur le minbar et a dit amine trois fois. Les compagnons l'ont interrogé et lui demandé pourquoi.

Le prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] a dit :

Jibril alayhi assalam est venu me voir et m'a dit : « qu'il soit humilié, éloigné celui qui entend le nom du prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] sans faire de salutations sur lui. » Le prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] a dit : amine. Puis Jibril a dit : « qu'il soit humilié, éloigné celui qui a ses deux parents vivants et qui ne rentre pas au paradis. »

Qui a fait l'invocation : c'est Jibril [<http://www.sajidine.com/image/alayhi-salam2.jpg>] . Qui a dit « Amine » ? C'est le prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] . Comment peut-on espérer du bien que ce soit dans dunia ou bien al akhira pour quelqu'un sur qui Jibril [<http://www.sajidine.com/image/alayhi-salam2.jpg>] a fait du'a et pour laquelle le prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] a dit « amine » ?

Il y a des parents qui disent que leurs enfants ne les respectent pas, ne leur obéissent pas. Ils ne les « calculent » même pas.

S'il vous plait, pour que cela soit pratique, cessons de désobéir aux parents. Soyons bienfaisants envers les parents et lorsque l'on va rentrer aujourd'hui que chacun prenne son père dans ses bras, que chacun prenne sa mère dans ses bras. Leur embrasser les pieds, la tête, leur demander pardon.

La satisfaction d'Allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] dépend de la satisfaction des parents et c'est le prophète [<http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg>] qui nous le dit dans un hadith :

« si tu veux qu'Allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] soit satisfait de toi, il faut que tes parents soient satisfaits de toi. »

Premièrement parce que tes parents sont la cause de ta vie ici bas. C'est un ordre d'Allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] . Et si tu veux que Allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] te récompense il faut que tu sois sincère dans ton obéissance à tes parents.

De quelle façon ? Lorsque tes parents ne sont pas musulmans ou bien s'ils sont durs envers toi, ne font pas attention à toi, fais du bien envers eux et espère la récompense d'allâh [<http://www.sajidine.com/image/azawajal2.jpg>] .

Je voudrais parler aussi des droits des enfants sur leurs parents. Parce que parfois, parmi les causes de la désobéissance des enfants vis-à-vis de leurs parents c'est que les parents ne s'acquittent pas de leurs devoirs envers leurs enfants.

Quand le père rentre à la maison c'est comme si c'était un lion qui rentre à la maison, les enfants se dispersent. Il n'y a pas d'amour entre le père et ses enfants. Quand le père rentre c'est comme si un étranger rentrait.

Le premier de ses droits c'est que tu choisisses sa mère.

Tu dois aussi lui donner un beau prénom, lui faire sa 'aqiqa le 7ème jour après sa naissance. Tu dois t'occuper de

son éducation de son instruction et lui apprendre à aimer et craindre Allâh [http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg] , aimer et suivre Son prophète [http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg] , à pratiquer la prière, à avoir un bon comportement, à être un bon musulman depuis son jeune âge. N'attends pas qu'il ait 14,15 ou 18 ans, c'est trop tard. Il y a des parents maintenant qui attendent que leur fils ou leur fille atteigne l'âge de la puberté et ils commencent alors à lui dire qu'il faut faire la prière ou mettre le hijab. Le prophète [http://www.sajidine.com/image/sws4.jpg] nous dit : « Ordonnez-leur de faire la prière à 7 ans et frappez-les à 10 ans. »

Il ne faut pas les frapper fort, juste pour qu'il sache qu'il a fait une bêtise, le fait de délaisser la prière. Tu ne le frappes pas comme tu veux. L'islam t'apprend comment corriger ton enfant. C'est ton devoir de l'éduquer et de le punir mais pas brutalement, pas de n'importe quelle manière.

Il faut aussi être équitable entre les enfants, entre les filles et les garçons car le contraire engendre la jalousie et la haine entre les frères et les soeurs. L'histoire de Youssouf [http://www.sajidine.com/image/alayhi-salam2.jpg] et ses frères est un grand exemple.

De l'âge de 10 à 14 ans, sois ami avec ton fils et après il devient ton confident. Consulte-le dans les affaires de dunia ou de religion pour qu'il sente que tu l'aimes. Certes tous les parents aiment leurs enfants et tous les enfants aiment leurs parents mais il faut qu'on l'apprenne, qu'on le pratique pour que notre communauté soit unie. Si les familles sont déchirées, les enfants d'un côté, les parents de l'autre, comment peut-on espérer que notre communauté connaisse un essor, qu'elle puisse évoluer ?

Il faut que nous invoquions allâh [http://www.sajidine.com/image/azawajalb.jpg] en faveur de nos parents, qu'ils soient vivants ou morts.

Sermon donné par l'Imam Abou Younes